



## Conseil

Distr. générale  
21 février 2020  
Français  
Original : anglais

---

### Vingt-sixième session

Conseil, première partie de la session  
Kingston, 17-21 février 2020  
Point 12 de l'ordre du jour

### **Décision du Conseil concernant une approche normalisée pour l'élaboration, l'approbation et l'examen des plans régionaux de gestion de l'environnement dans la Zone**

*Le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins,*

*Reconnaissant* la nécessité d'une approche normalisée pour l'élaboration, l'approbation et l'examen des plans régionaux de gestion de l'environnement dans la Zone,

*Ayant examiné* les propositions relatives à une procédure d'élaboration, d'approbation et d'examen des plans régionaux de gestion de l'environnement<sup>1</sup>, ainsi que les propositions relatives à un modèle de plan régional de gestion de l'environnement définissant des exigences minimales<sup>2</sup>,

1. *Demande* à la Commission juridique et technique, en consultation avec la Commission des finances si nécessaire, de poursuivre l'élaboration des orientations visant à faciliter l'élaboration des plans régionaux de gestion de l'environnement<sup>3</sup>, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>4</sup>, à l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982<sup>5</sup>, ainsi qu'aux règles, règlements et procédures de l'Autorité internationale des fonds marins, et en tenant compte, selon qu'il convient, des propositions susmentionnées<sup>1,2</sup>, en vue de lui recommander une approche normalisée, y compris un modèle comportant des éléments indicatifs ;

---

<sup>1</sup> ISBA/26/C/6.

<sup>2</sup> ISBA/26/C/7.

<sup>3</sup> Établies par le Secrétariat et disponibles à l'adresse suivante : [https://ran-s3.s3.amazonaws.com/isa.org.jm/s3fs-public/files/documents/rempe\\_guidance\\_.pdf](https://ran-s3.s3.amazonaws.com/isa.org.jm/s3fs-public/files/documents/rempe_guidance_.pdf).

<sup>4</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1833, n° 31363.

<sup>5</sup> Ibid., vol. 1836, n° 31364.



2. *Demande* à la Commission juridique et technique de faire rapport sur l'état d'avancement de ses travaux sur cette question lors de la prochaine réunion du Conseil, en juillet 2020.

*264<sup>e</sup> séance  
21 février 2020*

---